



COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE & FEMINISATION

PROCÈS-VERBAL

N°7

Réunion du : Mardi 11 Janvier 2022

À : 18h00

Responsable administratif : Sophie CHARRUET

Présents : Mmes Emilie BORDIGA, Solène BOUVIER, Sophie CHARRUET, Andréa GRANERO, Clarisse PANAIAS, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Frédéric FRANCOU, Benjamin SALERNO

Excusé(s) : Martine BENSO, Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA,

Non - Excusé(s) : Solange BARATI, Audrey ISOARDI

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



La commission approuve le PV N°6 du 07/12/2022 et passe à l'ordre du jour.

COURRIER

RAS

Lorsqu'un club envoie un mail au District pour avertir de son forfait, il est tenu de prévenir par ailleurs le(s) club(s) adverse(s) et non pas uniquement le District.

Rappel : Tous courriers adressés à la commission Féminisation doivent être effectué à partir de la boîte mail du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte.

INCLUSION

En ouverture, la présidente adresse tous ses vœux aux membres pour la nouvelle année.

JOURNEE 100% FEMININE

▪ *Jour et horaires*

Samedi 30 avril de 10h à 17h.

▪ *Programme prévisionnel d'activités*

Afin de proposer des activités de convivialité, la journée est coupée en 3 temps :

- Un temps intergénérationnel de mise en train et de création
- Un temps de pratique par catégorie
- Un temps convivial autour de la finale de la Coupe des Alpes.

1^{er} temps intergénérationnel :

Recomposition d'équipes de 6 joueuses de tout âge pour tourner sur 45 minutes de foot en marchant, de jeux scolaires, et d'un atelier PEF autour du supportérisme.

2^{ème} temps : Pratique par catégorie.

- Tournois seniors (sauf pour les finalistes de la coupe des Alpes) avec Foot à 8 et Futnet.
- U17F et U15F : Triangulaire en foot à 8 + Défis techniques + ateliers PEF (gestes qui sauvent)
- U11F : Foot à 5 + Défis techniques + Ateliers PEF
- U7F-U9F : Foot à 5 + Défis techniques + Ateliers PEF

3^{ème} temps convivial :

Finale de la coupe des Alpes Féminine + Animation dans les tribunes par les participantes + Remises des récompenses à la mi-temps.



- **Communication**

Sous la responsabilité d'Emilie, Benjamin et Andréa proposeront des supports et assureront la diffusion.

- Supports à distribuer lors du futsal féminin
- Diffusion par l'office de tourisme de Sisteron,
- Diffusion par les clubs
- Prévoir un village des partenaires

- **Récompenses**

Prévision des récompenses à remettre.

- Goodies à l'effigie du district (bandeaux élastiques, gourdes, ...) → Acheter et solliciter partenaires du district.
- Poster Equipe de haut niveau → Solliciter OL
- Equipements de l'AS Monaco → Fred, en lien avec Benjamin, suite au changement d'équipementier.

- **Responsabilité**

Afin de préparer au mieux cet évènement, un partage des tâches est nécessaire

Tâches	Référent	Délai
Formalisation du programme prévisionnel	PY Bernier	Fin de semaine
Supports de comm	E.Bordiga / B.Salerno	25 janvier
Gestion des récompenses	B.Salerno / PY Bernier	Fin janvier
Gestion des structures gonflables	B.Salerno /	15 février
PEF Supporters	S.Bouvier / A.Granero	30 mars
Gestion des partenaires	B.Salerno	30 mars
Communication auprès des clubs	Chaque référent	Tout le temps



RASSEMBLEMENT EFF

- **Rappel**

Le principe est de proposer une séance spécifique par secteur par période scolaire (de vacances à vacances) en s'appuyant sur les clubs engagés dans le développement de la pratique féminine.

- **Programme**

Solène présente les dates et les lieux. Le programme définitif sera formalisé afin que chaque membre de la commission en fonction de son secteur puisse se rendre sur place.

- **Contenu**

Solène présente succinctement les deux séances types préparées pour ces rassemblements EFF. Une pour les U6-U7-U8 et une pour les U9-U10-U11.

PLATEAU EFF

- **Organisation générale**

- Samedi (14h30) : U6F à U11F - Matches + Ateliers PEF et Techniques
- Les lieux seront fixés avec les clubs et après la mise en place de la 2ème phase du foot éducatif
- Un rappel est fait aux membres de la commission pour participer à ces plateaux en soutien de Solène, notamment pour l'accueil et la gestion d'ateliers PEF.

FUTSAL FEMININ

- **Organisation générale**

- Samedi (matin) : U6F à U11F - Matches + Ateliers (dessins + PEF sur l'hygiène de vie (alimentation), Escape game)
- Samedi (après-midi) : U15F (14h30 – 16h30) U17F (16h30 – 18h30) – Matches + escape game + lois du jeu + confection d'une vidéo pour promouvoir le foot féminin.
- Samedi (journée) : Module Animatrice (U17F et seniors volontaires) convocation
- Dimanche (journée) : Seniors F en coupe des Alpes Futsal



- **Ressources humaines**

Samedi

EFF	U15F et U17F	Module Animatrice
Accueil : Sophie Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Solène Maria-Amélia	Accueil : Sophie Vidéo : Solène Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Maria Amélia et Sophie, Clarisse	Fred Francou

Dimanche

Coupe Féminine Futsal des Alpes
Table de marque : Martine Benso + Sophie Accueil : Sophie Arbitrage : CDA sollicité avec volonté d'avoir les féminines arbitres. Communication : Benjamin + Emilie Temps d'échanges : PY + Sophie

- **Engagement**

EFF : Toutes les équipes féminines sont convoquées. Les équipes et les joueuses.

U15F : Les 3 équipes féminines sont convoquées d'office. Invitation faite aux clubs souhaitant s'engager dans la pratique féminine, et à la section sportive du collège de Sisteron.

U17F : Les 3 équipes féminines sont convoquées. Invitation faite aux clubs ayant quelques U17F.

Séniors F : 1 équipe par club avec possibilité d'engager une seconde équipe par écrit avant le 15 décembre 2021.

- **Coupe Futsal Féminine (Seniors)**

AFCV a engagé une seconde équipe. Cela porte le total à 10 équipes. La formule choisie sera de 2 poules de 5 équipes avec ½ finale et finale.

Inquiétude quant à l'organisation des repas par le club du FC Sisteron. PY Bernier se rapproche du service des sports et du club.

TEMPS D'ÉCHANGES DES CLUBS

- **Référents féminin et éducateurs**

Projet d'intervention :

Préambule : rappel développement pour le futur des équipes féminines (5')

Kahoot d'introduction : Orienté sur la pratique en France, en district, en encadrement, (10')

Travail de groupe (30')

- ➡ Comment inciter au développement du foot féminin (règlements, cadre, encadrement) ?
- ➡ Comment promouvoir le foot féminin ?
- ➡ Quelle pratique pour demain ?

Restitution de l'assemblée (30')



- *Joueuses*

Un questionnaire avec un flashcode est proposé pour les joueuses seniors durant le futsal féminin. Une réflexion est menée pour avoir un ressenti des joueuses adolescentes (U12F à U17F).

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- *Suivi*

AFCV : Fred et Sophie annoncent qu'ils n'ont pu se rendre sur place. Un rendez-vous doit être pris.

Gap Foot 05 : Emilie a rencontré Nassera et Cédric. Nassera devient la référente foot féminin du club. La vision du club est positive avec l'afflux de nombreuses joueuses de 11 à 16 ans. Le club reste conscient du travail réalisé sur l'école de football.

US VIVO 04 : Clarisse Panaïas référente en lieu et place de Solange Barati.

Les visites non réalisées doivent être faite avant la prochaine commission.

Prochaine réunion plénière : mardi 8 février à 18h00.

Le Responsable administratif

Sophie CHARRUET

Le Secrétaire de Séance

Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA

